

TERREUR

- De [Ferdinand von Schirach](#)



15.05 > 22.06.19

1h40

Création

Salle des Voûtes

<https://www.youtube.com/watch?v=wxqIn-WDCvg>

Mesdames et Messieurs les jurés, le 26 mai 2013, à 21h21, Lars Koch, major de l'armée de l'air, abat un avion de ligne détourné par un terroriste et prêt à s'écraser sur le stade de football de Munich. Il avait pourtant reçu l'ordre de ne pas tirer. Il est accusé d'avoir causé la mort des 164 passagers à bord de l'appareil. Sa défense : il voulait sauver les 70.000 personnes présentes dans le stade. Criminel ou héros ? Un cas de justice et de conscience.

Dans cette pièce-procès, Ferdinand von Schirach, criminaliste à succès et maître de l'ambivalence morale, pose la question de la dignité, apanage de l'être humain. L'état d'urgence et la menace terroriste justifient-ils dans certains cas la mise en balance de vies humaines ? Peut-on tuer 164 personnes pour en sauver 70.000 ?

Il n'y a aucun doute quant à la culpabilité de l'accusé, qui d'ailleurs ne cherche pas à contester ce fait. La question est de savoir s'il avait le droit d'enfreindre la loi. La constitution prévoit-elle un devoir de désobéissance ? Ou la loi prime-t-elle toujours sur les hommes ?

Ce sera à vous, spectateurs, de vous faire une opinion et, ensuite, de rendre justice. Car vous allez devoir délibérer à la fin du « procès » et rendre le verdict. Avant tout, pensez que face à vous sera assis un

homme. Un homme qui a les mêmes rêves, les mêmes désirs et les mêmes besoins que vous, et qui, comme vous, aspire à la justice...

Distribution

- **De** [Ferdinand von Schirach](#)
- **Traduction** [Michel Deutsch](#)
- **Mise en scène** [Pauline d'Ollone](#)
- **Avec** [Pierange Buondelmonte](#), [Serge Demoulin](#), [Patricia Ide](#), [Sarah Messens](#), [Alexandre Trocki](#), [Jérémy Siska](#)
- **Assistante à la mise en scène** [Sarah Messens](#)
- **Dramaturgie** [Guillaume Fromentin](#)
- **Scénographie** [Pierange Buondelmonte](#)
- **Lumière** [Guillaume Fromentin](#)

UNE PRODUCTION DU THÉÂTRE LE PUBLIC. AVEC LE SOUTIEN DU TAX SHELTER DE L'ÉTAT FÉDÉRAL BELGE VIA BELGA FILMS FUND ET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE. © L'ARCHE ÉDITEUR. Photo affiche © Gaétan Bergez. Photos spectacle © Alice Piemme.